

de Comox-Alberni (M. Barnett), je propose le sous-amendement suivant:

Que la motion proposée par le très honorable chef de l'opposition soit modifiée comme il suit:

En retranchant tous les mots qui suivent les mots «année du centenaire», à la cinquième ligne, et en y ajoutant ce qui suit:

«et a omis de préparer et de présenter à ce Parlement des propositions de modifications de la constitution du Canada, à titre de propositions préliminaires indispensables à une conférence constitutionnelle nationale, et a omis de faire les propositions nécessaires

(1) en vue de définir les pouvoirs législatifs du Parlement qu'exige le maintien d'une confédération véritable;

(2) en vue de prévoir un statut spécial approprié pour la province de Québec;

(3) en vue d'intégrer dans la constitution une Déclaration de droits de l'homme;

(4) en vue de rapatrier la constitution canadienne.»

• (11.40 a.m.)

En cette année du centenaire, le peuple canadien peut être fier d'une foule de choses. Ernest Renan a dit un jour qu'une nation est un groupe humain dont la solidarité a permis d'accomplir de grandes choses par le passé et qui espère en réaliser d'autres à l'avenir par le même moyen. Voilà, je pense, une bonne définition du Canada. Par sa solidarité, notre nation a accompli de grandes choses par le passé. A la suite de nos aïeux, nous avons édifié une grande nation dans cette moitié septentrionale du continent nord-américain. Nos ancêtres ont abattu les arbres, labouré le sol vierge, construit des maisons, des églises, des écoles et des hôpitaux, aménagé des routes, des canaux, un grand réseau ferroviaire et une voie d'eau intérieure; ils ont aussi édifié notre industrie et fait du Canada une des plus grandes nations commerçantes du monde. Nous pouvons être fiers des réalisations du pays.

Voici la question qui se pose maintenant au Parlement: Que ferons-nous ensemble à l'avenir? Notre parti croit qu'au seuil de son deuxième siècle, le Canada doit se fixer des objectifs sociaux et économiques et faire appel à tous ses citoyens pour qu'ils cherchent ensemble à les atteindre. De l'avis du Nouveau parti démocratique, si l'on veut que notre deuxième siècle soit plus grand encore que le premier, les gouvernements du pays, surtout le gouvernement fédéral, doivent jouer un rôle plus utile et plus dynamique dans les questions sociales et économiques du Canada. Il ne faut pas y voir l'imposition de restrictions, l'effritement de la liberté ou la disparition de l'initiative et de l'entreprise privées. Au contraire. Grâce à leurs gouvernements démocratiques, les Canadiens peuvent accroître leur liberté, améliorer leur sort et jouir d'un niveau de vie plus élevé. Et avant tout, nous pouvons donner une dimension nouvelle à notre vie nationale.

[M. Douglas.]

Ceux qui sont allés à l'exposition universelle doivent sans doute être fiers de cette grande réalisation. (*Applaudissements*) On voit ce que les Canadiens peuvent faire quand tous les échelons de gouvernement et tous les secteurs de la collectivité collaborent.

Le rôle du gouvernement a toujours été prépondérant dans l'histoire du Canada. En 1867, la constitution du pays en confédération a été un geste politique qui défiait la réalité géographique. Il nécessitait l'intervention du gouvernement et ses directives. Les politiques nationales sur la protection tarifaire visant les industries naissantes, la mise en valeur des ressources dans l'Ouest, la construction d'un chemin de fer d'un océan à l'autre, l'établissement d'un réseau de transport par eau et, plus tard, l'aménagement de la plus grande voie maritime au monde, sont toutes des questions qui exigeaient des décisions politiques clairvoyantes. La crise a obligé jusqu'aux gouvernements réticents à intervenir dans le domaine économique pour lutter contre les pertes dues au chômage, pour contrôler l'émission de la monnaie et du crédit par une banque centrale, pour régler les monopoles et fournir une répartition plus équitable des revenus grâce à des politiques fiscales et une bonne part de sécurité sociale au moyen d'un régime d'allocations familiales et de pensions. Et aujourd'hui on a institué l'assurance frais médicaux.

Quoi qu'en disent les partisans de la doctrine économique du laisser faire, le Canada a mis sur pied et continue à édifier une économie mixte où les entreprises gouvernementales, aux trois niveaux, l'entreprise privée et l'entreprise coopérative mettent leurs efforts en commun pour le bien de la population.

Alors que nous nous engageons dans notre deuxième siècle d'existence, nous devons déterminer le rôle que le gouvernement fédéral doit jouer. Il faut une impulsion beaucoup plus dynamique et créatrice de la part du gouvernement dans les affaires sociales et économiques. Le gouvernement actuel a négligé de s'acquitter de ses responsabilités bien établies. Et ce qui pis est, il a fait preuve d'une détestable inertie devant les défis que pose un monde en pleine évolution. L'économie canadienne est loin d'atteindre son plein rendement. Laissez-moi donner à la Chambre quelques indices de l'ampleur de cette lacune: (1) chômage élevé périodique; (2) faible accroissement de notre revenu par habitant; (3) poussées successives d'inflation et d'augmentation des prix; (4) déséquilibre international et périodique de la balance des paiements; (5) accroissement des propriétés étrangères et de la domination étrangère sur l'économie canadienne; (6) inégalités régionales en ce qui concerne les revenus et l'essor économique.